



Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA/Burkina Faso)

**Initiative sur le dialogue entre les
pouvoirs locaux (Chefferies et élus
locaux): Note de proposition**

Contexte

De nombreux constats et analyses produits montrent, de plus en plus, que les communes sont en train de reproduire les mêmes dysfonctionnements que l'Etat central. En effet, les processus de décentralisation se construisent dans une exclusion, de fait, de certains détenteurs de légitimités comme les chefferies coutumières et traditionnelles. On assiste à une centralisation ou une monopolisation du pouvoir politique local par les élus. Le risque est grand que les collectivités connaissent très vite un essoufflement avec comme conséquence la même crise de légitimité que l'Etat. Globalement les collectivités territoriales évoluent dans un contexte marqué par la non reconnaissance institutionnelle d'acteurs jouissant encore de légitimités auprès des communautés de base et des espaces de socialisation des individus ; l'absence de cadres d'interpellation ou de dialogue social, de mécanismes de régulation reconnus et acceptés par tous, etc.

La décentralisation se présente comme l'avènement de nouvelles politiques locales en opposition aux formes pré coloniales de prises de décision locale. Presque partout, elle consiste à mettre en place des autorités communales élues au suffrage universel dotées de ressources et pouvoirs nouveaux.

Sans revenir sur tous les déterminants à l'origine de réflexions sur la problématique de la gouvernance locale, on peut résumer toutefois un certain nombre de constats :

- La « bonne » gouvernance est de plus en plus réduite à l'observation de principes et règles de gestion du bien commun inspirés des préoccupations technico-gestionnaires des instances internationales. Cette vision réductrice est loin d'épuiser toutes les dimensions de la gouvernance
- les décentralisations politiques ont créées dans beaucoup de pays africains des ouvertures importantes sur ces questions relatives aux modes de gestions de l'espace et des biens publics
- une autre forme de gouvernance locale fondée sur les valeurs, les réalités et le potentiel des communautés de base est pourtant possible et porteuse de transformations positives dans les pratiques et cultures institutionnelles
- ces transformations nécessitent d'accompagner et de relier les initiatives, nombreuses et malheureusement dispersées, afin de construire des convergences aux échelles locale, nationale et sous-régionale.

Dans le contexte actuel de monopolisation des savoirs et des concepts, notamment par les institutions internationales, il apparaît important de déconstruire le concept de gouvernance pour en faciliter une appropriation à la fois locale et nationale.

Une telle perspective nécessite d'élargir les approches classiques de la bonne gouvernance en intégrant les spécificités locales, de manière à connaître et prendre en compte les principes et valeurs que (re)connaissent préférentiellement les sociétés et auxquelles elles aspirent. Cette perspective requiert un bon dosage entre la légalité (respect ce qu'on a convenu de faire) et la légitimité (impliquant l'adhésion et le contrôle, la responsabilité - chacun est responsable en proportion du pouvoir qu'il détient, la « redevabilité » et la transparence - obligation de répondre de ses paroles, de ses décisions, de ses actes, la régulation et l'arbitrage, l'égalité et la justice ; etc.

Dans le cadre de l'animation nationale de l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique, le Laboratoire Citoyennetés se propose pour l'année 2008 de lancer la réflexion sur la gouvernance locale à travers deux entrées thématiques :

- La cohabitation des légitimités au niveau local (le dialogue entre pouvoirs locaux)
- L'accès aux services publics de base

L'initiative « dialogue entre pouvoirs locaux (chefferies et élus) » s'inscrit dans le premier axe thématique. Elle se fixe pour objectifs d'identifier et mettre en dialogue des porteurs de légitimités, de collecter des expériences et des savoirs et savoirs faire locaux, de susciter des débats en vue dégager des propositions pour une cohabitation pacifique entre les différents acteurs et un meilleur « vivre ensemble » dans les espaces communaux ou intercommunaux. A terme, il s'agit d'engager un dialogue entre la légalité et la légitimité pour une collaboration entre les pouvoirs locaux dans la gestion de l'espace public local.

Exposé des motifs

Au Burkina Faso comme dans bien d'autres pays de l'Afrique de l'ouest francophone, l'une des inconnues des réformes politiques en général et de la décentralisation en particulier, est la place qu'elles accorderont, formellement ou informellement, aux détenteurs de pouvoirs autres que ceux issus du suffrage universel ou des découpages politico-administratifs (chefs coutumiers, religieux, féticheurs, etc.)

Pour être à la hauteur de leurs ambitions et de leurs missions, les collectivités territoriales décentralisées doivent s'appuyer sur des dynamiques sociales réelles. Cela suppose un diagnostic préalable du positionnement des différents acteurs dans l'animation de la vie publique locale, une compréhension et une définition claires des rôles et responsabilités. De ce fait les collectivités locales doivent relever un double défi :

- réussir une cohabitation pacifique entre les pouvoirs politiques traditionnels et modernes d'une part et
- d'autre part entre droit positif moderne et coutumier notamment sur les questions foncières, de la prévention, de la gestion et de la résolution de conflits.

Face à l'opposition peu productive entre tradition et modernité, il est impérieux de repenser les mécanismes dits modernes de régulation sociale en les enrichissant des savoirs locaux constitutifs de valeurs positives issues des réalités sociohistoriques des communautés. Car, autant toutes les sociétés évoluent, autant les traditions ne sont pas figées et obéissent à des logiques d'organisation sociale en phase les époques et les exigences d'ouverture au reste du monde.

La mise en place d'un cadre facilitant les échanges entre les institutions publiques (locales et nationales), les partenaires techniques et financiers, les instituts et centres de recherche, les communautés religieuses et coutumières, les organisations de la société civile se présente comme une opportunité de réinterroger les normes pratiquées et leurs capacités à répondre aux besoins et attentes des populations.

Cette initiative voudrait provoquer la réflexion et l'action à tous les niveaux (communal, intercommunal et national) ; collecter des expériences vécues par différents acteurs (élus, pouvoirs « traditionnels » et religieux, organismes d'appuis aux collectivités, personnes ressources, sages, spécialistes du droit, etc.) ; organiser des pauses analytiques et dégager des propositions novatrices pouvant améliorer la gouvernance locale.

Objectifs de l'initiative

Globalement, la présente initiative a pour ambition d'ouvrir les débats sur la nécessaire prise en compte des légitimités autres que celles issues des élections et du droit positif moderne.

En termes d'objectifs spécifiques, il s'agit de :

- Produire des connaissances et informations pertinentes sur les pouvoirs locaux susceptibles de contribuer à l'ancrage des processus de décentralisation

- mettre en dialogue les tenants du pouvoir politique moderne et « traditionnel » pour un diagnostic collectif de leurs rapports
- rechercher et promouvoir des mécanismes inclusifs dans la régulation des rapports entre les acteurs dans l'accès et la gestion de l'espace publics.
- Produire des référents publiables et partageables avec d'autres acteurs au niveau sous-régional

Résultats attendus

Il est attendu de cette initiative :

- La production de connaissances sur les mécanismes de régulation sociale à partir des expériences des acteurs
- Un diagnostic collectif des rapports entre ces acteurs, leurs influences respectives dans la gestion de l'espace public
- L'émergence de propositions pour une cohabitation pacifique et une gestion équitable et efficiente de l'espace public local
- Un engagement des acteurs au dialogue et à la réflexion collective

Les grandes lignes d'activités

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des activités d'animation nationale de l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique. Elle voudrait contribuer à la production de connaissances et d'informations pour alimenter la réflexion et des débats sur la refondation de la gouvernance. C'est un processus expérimental qui se déroulera en trois étapes :

- une phase de mobilisation de personnes ressources couplée avec un processus de collectes d'expériences, de paroles ou de savoirs en matière de cohabitation de légitimités, de gestion du patrimoine foncier, etc.
- une première analyse transversale des expériences collectées de laquelle sortira une note de synthèse (2 jours)
- l'organisation d'un atelier national (3 jours).

La phase de mobilisation et de collectes d'expériences

C'est une phase décisive en ce qu'elle conditionne le reste du processus. Il s'agira :

- de mettre en place un dispositif léger d'animation (de trois personnes)
- constituer un répertoire de porteurs d'expériences et de personnes ressources (morales ou physiques) et rédiger des fiches annuaires de chaque porteur
- collecter les expériences par des entretiens semi-directifs ou commandes écrites
- Rédiger des fiches d'expériences par porteurs
- Lancer des appels à contribution auprès de personnes ressources

Croisement et première analyse transversale

Après la première phase de collectes d'expériences, il apparaît important de marquer une pause pour analyser ces expériences, les catégoriser et dégager des éléments pertinents permettant comprendre les dynamiques en cours dans les communes, les rapports qu'entretiennent les pouvoirs locaux, les points de tensions, les expériences porteuses d'alternatives. Une note de synthèse sera faite de l'ensemble des contributions et connaissances collectées en guise de note introductive à l'atelier. Concrètement, à cette phase, il sera question d'organiser un mini atelier avec des personnes

ressources pour :

- Elaborer une grille d'analyse des expériences collectées
- Analyse et croiser les expériences
- Faire ressortir les éléments de diagnostics, de propositions et de démarches novatrices pour une cohabitation pacifique entre pouvoir locaux
- Produire une note de synthèse et un catalogue des expériences
- Proposer une démarche de restitution élargie des résultats

L'atelier national

L'atelier se déroulera en trois jours alternativement en plénières et en groupes de travail. Un comité d'animation sera mis en place et sera chargé de la conduite du processus d'organisation depuis le début jusqu'à la capitalisation.

Participants attendus : Représentants d'institutions (ministères, parlement, CES, PTF, etc.), élus locaux, chefs traditionnels, coutumiers et religieux, responsables de l'administration déconcentrée, centres spécialisés (CGD, IRD, CAD), chercheurs, personnes ressources du Burkina et de la sous-région ouest africaine, etc. (environ une trentaine de participants).

Chronogramme :

La mise en œuvre de l'initiative de se déroulera d'avril à Décembre 2008

- Phase de mobilisation et de collectes : Avril- Août
- Analyse transversale : Septembre
- Atelier national : Fin Octobre à Ouagadougou
- Capitalisation et relance du processus : Novembre-Décembre 2008

Re